

VOS ACTUALITÉS LOCALES



SAINT-CYR Mag

DÉCEMBRE 2021 - NUMÉRO 279



**LE PATROUILLEUR ENVIRONNEMENTAL
P.8 À P.11**



RETROUVEZ-NOUS SUR : WWW.SAINTCYR78.FR

NOUVEAU ! LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE pour la gestion des déchets

Je jette moins,
je pense à demain!

RÉUNION
D'INFORMATION EN LIGNE

JEU. 9 DÉC. 19H30

Retrouvez le lien de connexion
sur : www.saintcyr78.fr

Tous les Saint-Cyriens sont concernés :
particuliers, commerçants, entreprises
et administrations

La tarification éco-responsable commencera début janvier par
une campagne d'adaptation des bacs et des bornes de collecte.



Chers Saint-Cyriens,

En me rendant à la remise de notre trophée du Grand Prix des Maires RMC, en plein Paris, un soir de semaine, j'avais le cœur léger. Recevoir une récompense pour un projet municipal est toujours gratifiant, certes, mais ça l'est encore plus lorsque c'est le second en quelques jours. Ce prix reçu pour le projet CYRIA suit donc, de près, la troisième marche du podium obtenue au Salon des Décideurs d'Île-de-France (SELIF) dans la catégorie « innovation ». Voici donc Saint-Cyr-l'École première dans ce concours qui réunit des projets venus de toutes tailles de communes de France pour l'« aménagement et les déplacements ».

Lancée il y a deux ans, cette expérimentation a tout pour faire notre fierté. Nous avons fait le choix de travailler avec des partenaires exclusivement français ; c'est un gage de sérieux pour le traitement des données et de cohérence pour que des emplois à haute valeur ajoutée restent en France. Il s'agit d'un dossier dans lequel nous avons commencé à traiter de grandes questions de mobilités qui agitent notre société : l'irruption

de la surabondance des livraisons à domicile, la question de la sobriété énergétique de la chaîne logistique, celle de l'adaptation de nos infrastructures aux conditions de circulation, l'efficacité de la dépense publique pour les infrastructures de déplacement, la place des différents modes de déplacements « doux » ... Autant de questions que nous prenons par ce biais mais qui ont aussi bien d'autres conséquences sociétales.

La fin de cette première étape en appellera d'autres si, comme je le crois, les financeurs suivent l'initiative. Cela prouve qu'une ville de tout juste 20 000 habitants peut compenser sa taille et ses faibles moyens par un effort d'inventivité et de créativité. Qui aurait dit il y a deux ans que CYRIA rencontrerait un tel intérêt ?

Au-delà du cas de notre ville, j'ai été marquée par l'abondance de propositions très concrètes que ce concours a permis de mettre en valeur. On ne le dira jamais assez mais faisons confiance aux maires ! C'est au moins un message qui aura largement été relayé par mes collègues de toutes tendances politiques au *Lido* lors de la remise des prix.

En plus des grands projets de mandats, nous préparons vos fêtes de fin d'année. Nous espérons faire venir dans nos rues un peu de l'esprit de Noël en faisant en sorte que tous les Saint-Cyriens y voient qu'ils sont chacun un peu à la fête. Les illuminations seront ainsi plus belles cette année encore et s'implanteront dans tous les quartiers. Une nouvelle structure monumentale ornera la place Madame de Maintenon pour donner libre court à votre créativité en famille ou entre amis.

La traditionnelle calèche du père Noël fera le bonheur des plus jeunes qui auront, cette année encore, le loisir de correspondre avec les lutins chargés de fabriquer leurs cadeaux.

Pour tous ceux qui manquent d'idées, rendez-vous lors du marché de Noël des Voisins Solidaires qui marquera le coup d'envoi des festivités ; les nombreux produits traditionnels vous permettront de ne pas commettre d'impair.

En conclusion, je voudrais vous dire toute ma reconnaissance pour votre présence nombreuse lors de la cérémonie du 11 novembre dernier. Sachez qu'elle a été remarquée et appréciée de nos anciens combattants, porte-drapeaux et représentants du Lycée militaire, ayant tous participé à une cérémonie à huis clos l'an dernier, cela faisait chaud au cœur de vous retrouver pour honorer nos morts pour la France.

À tous, je vous souhaite une très belle période de l'Avent, un joyeux Noël et de belles fêtes du réveillon pour accueillir 2022 !



Sonia Brau
Maire de Saint-Cyr-l'École
Conseiller départemental des Yvelines
Vice Président de Versailles Grand Parc

SOMMAIRE / INSTANT T

4-7 **SOMMAIRE / INSTANT T**

8-11 **DOSSIER**
Le Patrouilleur environnemental

12-13 **ÉVÈNEMENT**
Festivités de Noël

14-19 **VOTRE VILLE**
Budget participatif
Rencontre avec l'intervenante sociale
Parc à sapins
Saint-Cyr récompensée au Grand Prix des Maires

20-21 **PETITE ENFANCE**
Les actions parentalité

22 **JEUNESSE**
Le Pass Jeunesse
Les élections du CMJ

23 **PORTRAIT**
Sunday

24 **ACTUALITÉ DU DÉPUTÉ**

25 **INFOS PRATIQUES**

26 **DÉMOCRATIE LOCALE**

27 **TRIBUNES**

CHIFFRE DU MOIS

51

**CITROUILLES DÉCORÉES PAR LES ENFANTS
DES ACCUEILS DE LOISIRS
POUR HALLOWEEN**

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @villedeSaintCyrleCole

 @saintcyrlecole

 @saintcyrlecole



27/10 : Grande première pour *On y Joue*, le nouveau rendez-vous de jeux de société pendant les vacances scolaires à la bibliothèque.



05/11 : Deuxième édition pour *Producteurs en direct*, le marché nocturne qui met en lumière l'artisanat local.



09/11 : Les Saint-Cyriens étaient invités à adresser observations et propositions lors d'une réunion de concertation portant sur le nouveau Règlement Local de Publicité (RLP).



27/10 : Coloriage, creusage de citrouilles... Les enfants des accueils de loisirs fêtent Halloween avec plusieurs ateliers organisés par la Ville !



05/11 : Grande première pour l'opération *P'tits Nageurs* ! S'inscrivant dans le cadre du programme *savoir-nager*, elle sera renouvelée pendant les prochaines vacances scolaires.



11/11 : La Ville commémore l'Armistice du 11 novembre 1918 au Lycée militaire.



30/10 : Soirée frissons au cinéma ! Avec le *Ciné Tremble*, les spectateurs ont bravé la peur en assistant à une programmation très spéciale.



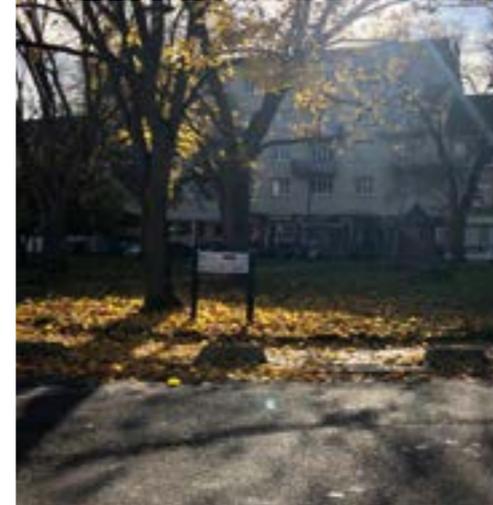
09/11 : Coup de ciseaux pour la Maison France Services officiellement inaugurée, en présence du député Philippe Benassaya, de la sénatrice Marta de Cidrac et de la sous-préfète Jehane Bensedira.



20/11 : Le Beaujolais est arrivé au marché Saint-Cyrien ! Entre dégustation et bouteilles offertes par les commerçants, les amateurs de bon vin sont comblés.

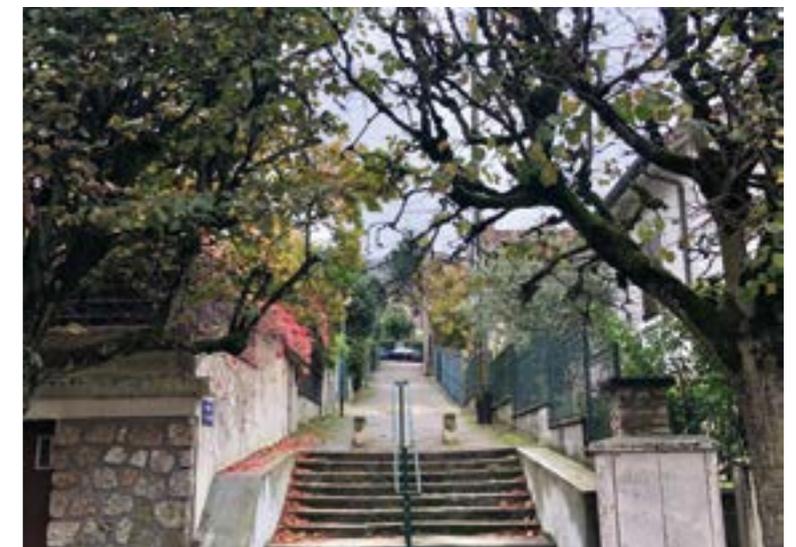
INSTANT T

13/11 : Quel succès : la 3^e édition du *Saint-Cyr Ludik* a rassemblé petits et grands pour une journée dédiée aux jeux de société à la salle des fêtes. Merci à tous les participants !



SAINT-CYR-L'ÉCOLE AUTOMNALE

« L'automne est un deuxième printemps où chaque feuille est une fleur » Albert Camus.
Retrouvez les couleurs de cette saison douce et mélancolique dans le paysage Saint-Cyrien.





LE PATROUILLEUR ENVIRONNEMENTAL UN SERVICE POUR VEILLER SUR LE CADRE DE VIE

Un nouveau service municipal, consacré à la préservation du cadre de vie de l'ensemble des Saint-Cyriens, a vu le jour mi-septembre. Intitulé Patrouilleur environnemental, il permet à chacun d'avertir la Ville de la présence de dégradations et/ou de petits dysfonctionnements dans l'espace public. L'objectif, est de pouvoir intervenir rapidement pour traiter le problème dans les meilleurs délais.

Un jour de semaine, alors que le crépuscule tombe sur Saint-Cyr-l'École, un fourgon de la Ville chemine au ralenti et semble à la recherche de quelque chose. Un affichage sauvage a été repéré à quelques encablures de là par un Saint-Cyrien altruiste. Dans son fourgon, le patrouilleur arpente les rues de Saint-Cyr-l'École depuis la mi-septembre. L'œil aux aguets, il repère les dégradations mais aussi les dysfonctionnements pouvant survenir dans l'espace public.

Un tag ou graffiti à nettoyer, des autocollants ou affiches sauvages à retirer, un banc ou un potelet détérioré à réparer, une poubelle ou un distributeur de sacs canins à remplacer ou à réalimenter, etc. Pour les interventions plus lourdes comme la réparation d'un nid-de-poule ou le remplacement d'un panneau de signalisation, il procède à une mise en sécurité de la zone d'intervention et programme immédiatement la réparation par une équipe composée d'autres agents municipaux mieux équipés dans les 48 heures.

En plus de cette patrouille quotidienne, ce dispositif a la particularité de pouvoir être directement saisi par tous les Saint-Cyriens.

Il est à noter que le Patrouilleur environnemental peut également intervenir, indirectement, sur des espaces privés dans certaines circonstances. S'il constate, par exemple, des dégradations de type inscriptions, tags ou graffitis sur un bien immobilier privé visibles depuis le domaine public, il tente alors d'entrer en contact avec le riverain ou le bailleur pour lui proposer d'établir et de signer un document autorisant la Ville à intervenir pour les retirer. En revanche, la collecte des ordures ménagères et des déchets verts n'est pas de son ressort, puisque celle-ci relève de la compétence de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.



**Horaires de service
du Patrouilleur
environnemental**

Du lundi au vendredi
de 8 à 17 heures



MOT DE L'ÉLUE

« C'était une promesse de campagne de l'équipe municipale, c'est désormais un service concret. La visée de ce nouveau dispositif est double : parfaire la qualité de vie de la population Saint-Cyrienne et préserver l'environnement. Les différents services font tout leur possible pour offrir aux habitants une ville agréable, propre et fonctionnelle. Néanmoins il est impossible d'avoir l'œil partout. En permettant aux

Saint-Cyriens de faire remonter directement au patrouilleur environnemental les dégradations et défaillances qu'ils remarquent, la prise en charge de ces dernières est plus efficace et plus prompte. »

Marie-Laure ROUSSEAU
MAIRE ADJOINT CHARGÉ DU CADRE DE VIE



COMMENT AVERTIR LE PATROUILLEUR ?

En plus du numéro de téléphone 01 30 14 82 67 mis en place, un formulaire est disponible sur le site internet de la Ville pour solliciter l'intervention du Patrouilleur environnemental.

Ainsi, si en marchant dans la rue vous faites la déplaisante rencontre d'un problème tel que décrit ci-contre, vous pouvez vous saisir de votre smartphone, activer la géolocalisation (ce qui permet au patrouilleur de connaître l'emplacement précis de l'incident) et de vous rendre sur notre site.

Une fois sur la page du formulaire – www.saintcyr78.fr/patrouilleur – indiquez votre nom et prénom ainsi qu'un moyen de contact et décrivez la nature de l'incident constaté. Vous pouvez en outre y joindre une ou plusieurs photos.

UNE PATROUILLE QUI POURRAIT PARFOIS ÊTRE ÉVITÉE

Disposer d'un patrouilleur environnemental c'est bien, mais ne pas en avoir besoin serait encore mieux ! Dépôts sauvages, tags et graffitis, déjections canines... tout ceci est le fruit d'activités humaines irrespectueuses. Ce sont des incivilités qui coûtent cher aux autorités publiques, aux Saint-Cyriens, mais qui peuvent coûter tout autant à ceux qui en sont les auteurs. Proscrits par le code pénal, un dépôt sauvage est sanctionné d'une amende de 135 euros, tandis qu'un tag ou un graffiti peut être puni d'une amende allant jusqu'à 30 000 euros, celle-ci pouvant même être accompagnée d'une peine de prison.

Il est essentiel de faire preuve de civisme au quotidien, notamment en respectant les dates de sortie des encombrants. Les prochaines collectes auront lieu le mercredi 8 décembre pour la partie nord de la ville et le vendredi 10 décembre pour la partie sud. Une déchetterie est également à votre disposition à Bois-d'Arcy.

Afin de faciliter l'efficacité du Patrouilleur environnemental, sélectionnez parmi ces sept domaines d'intervention, celui qui se rapproche le plus du problème rencontré. En fonction de l'action à conduire, le délai de réparation peut varier de quelques heures à quelques jours (sauf indisponibilité de la pièce).

- **Espaces verts** – Une branche cassée menaçant de tomber, une aire de jeux endommagée, etc.
- **Voirie** – Un nid-de-poule ou un trou sur la chaussée, un poteau arraché ou tordu, etc.
- **Éclairage** – Un accident ou un acte de vandalisme sur un candélabre, un système d'éclairage public défaillant, etc.
- **Propreté** – Une poubelle de rue détériorée ou manquante, la dépouille d'un animal gisant, etc.
- **Signalisation** – Un panneau de signalisation endommagé, un feu tricolore défectueux, etc.
- **Tags** – La présence de tags ou de graffitis dans l'espace public.
- **Dépôts sauvages** – Malgré le passage des encombrants deux fois par mois, il arrive malheureusement que des habitants abandonnent objets et matériels sur la voie publique. Des poursuites peuvent être engagées.



EN IMAGES : LE PATROUILLEUR EN ACTION

Retrouvez ci-dessous un exemple d'intervention du patrouilleur environnemental suite à une remontée d'incident effectuée en ligne par un habitant de Saint-Cyr-l'École.



2 Le véhicule du patrouilleur environnemental est en approche du lieu de l'incident.



3 Après avoir évalué la situation, le patrouilleur environnemental se munit de cônes de signalisation et procède à la mise en sécurité du site impacté.

1 Après avoir aperçu une barrière au sol rue Danielle-Casanova, un signalement a été fait via le formulaire en ligne : www.saintcyr78.fr/patrouilleur.



4 Une fois les conditions réunies pour réaliser l'intervention en toute sécurité, le patrouilleur environnemental retire la barrière endommagée de la voie publique.



5 La barrière défectueuse est désormais dans le coffre du véhicule ; le patrouilleur environnemental retourne au centre des services techniques pour commander une nouvelle barrière. Dès réception de celle-ci, une équipe interviendra à son tour pour l'installer au même endroit.

ÉVÉNEMENTS / FESTIVITÉS DE NOËL



IL ÉTAIT UNE FOIS... UN NOËL À SAINT-CYR-L'ÉCOLE

La nuit tombe sur Saint-Cyr-l'École. Les rues s'illuminent, les décors des vitrines scintillent... bref, une atmosphère familière commence à se faire sentir dans le froid de décembre. Pas de doute, Noël approche ! Village de Noël, calèche, animations diverses... découvrez tout le programme des festivités dans la ville.

VILLAGE DE NOËL DES VOISINS SOLIDAIRES

Noël c'est le partage de bons moments en famille, c'est la dégustation de mets délicats à une table bien garnie, c'est la remise de cadeaux à ceux qui nous sont chers. Noël c'est tout cela, mais c'est aussi le bon moment pour faire rimer festivités avec solidarité.

Avec le Village de Noël des Voisins Solidaires, ce sont toutes les composantes des fêtes de fin d'année qui sont réunies le temps d'un week-end.

Les samedi 11 et dimanche 12 décembre, vous êtes tous attendus sur la place Madame de Maintenon pour déambuler entre les stands du village de Noël. Vin chaud, foie gras, huîtres, champagne, paniers gourmands, gâteaux ou encore

miel : des victuailles plus succulentes les unes que les autres vous seront proposées. En panne d'idées pour vos cadeaux ? Bougies, décorations, couture, cosmétiques bio et autres produits artisanaux seront à votre disposition. Les plus jeunes pourront, quant à eux, profiter d'un atelier de création de décorations de Noël, d'un stand de maquillage festif mais aussi d'un manège ! Et qui sait ? Le père Noël lui-même pourrait y faire un passage.

Pour que la magie de Noël illumine la fin d'année de tous, le stand des Voisins Solidaires vous proposera de déposer vos boîtes de Noël. Il vous suffit de vous munir d'une boîte à chaussures et de la garnir

de « petites attentions » : objets, livres, cartes de vœux, vêtements, produits de beauté... Emballées comme des cadeaux classiques, ces boîtes seront ensuite distribuées à des familles et personnes dans le besoin par le Secours Catholique.

Samedi 11 décembre, de 15 à 22 heures et dimanche 12 décembre, de 10 à 18 heures

Place Madame de Maintenon



RÉVEILLON, PENSEZ AU MARCHÉ !

Vous recevez pour le réveillon ? Vous manquez d'inspiration pour en composer le menu ? Pas de panique, le marché couvert de Saint-Cyr-l'École est l'endroit rêvé pour faire de votre table un paradis pour les palais les plus raffinés. Bouchers, poissonniers, traiteurs, volaillers, primeurs, etc. Ils vous attendent tous les mercredis et samedis matin. Exceptionnellement, le marché du 25 est avancé au vendredi 24 décembre !

Les mercredis et samedis, de 8 à 13 heures
6 avenue du Colonel Fabien



LA CALÈCHE DE NOËL

Le week-end des 11 et 12 décembre, guettez le passage du Père Noël et de ses lutins dans la calèche !

De 14 à 18 heures durant ces deux jours, ils vadrouilleront dans toute la ville et s'arrêteront pour saluer les enfants, leur distribuer des petites douceurs et récupérer le courrier déposé dans les boîtes aux lettres du Père Noël. La calèche ne manquera également pas de faire une pause au Village de Noël mais aussi au théâtre Gérard Philipe peu avant le spectacle de Noël *Tom Le Magicien* qui débutera à 16 heures.



SPECTACLE DE NOËL

Qui dit Noël dit forcément magie ! Rendez-vous au théâtre à 16 heures le 12 décembre pour découvrir, avec vos enfants, le spectacle de *Tom le Magicien*. S'adressant aux plus de 3 ans, Tom vous fera découvrir comment il est entré dans le monde de la magie. L'entrée est gratuite mais la réservation est obligatoire sur le site de la Ville (www.saintcyr78.fr) ou en écrivant à evenements@saintcyr78.fr.

Dimanche 12 décembre, à 16 heures au Théâtre Gérard Philipe



ÉCRIRE AU PÈRE NOËL

Votre enfant a-t-il été sage cette année ? Donnez-lui crayons, papier et chocolat chaud (ça demande de l'énergie de réfléchir à ses cadeaux !) pour qu'il puisse écrire sa liste au Père Noël ! Des boîtes aux lettres en lien direct avec ses lutins sont disposées dans tous les quartiers de la ville. Déposez-y votre lettre avant le 11 décembre, date du passage de la calèche du Père Noël pour récupérer son courrier. N'oubliez pas d'y indiquer votre adresse, afin que ses lutins puissent vous répondre.

Localisation des boîtes aux lettres :

- place Jean-Baptiste-Lully
- place du Mail Fabien
- place des Justes
- place Madame de Maintenon
- place Geldrop
- rue Guy-Môquet
- rue Jean-Lurçat
- rue Ernest-Bizet
- angle des rues Roger-Henry et Danielle-Casanova
- square de l'Hôtel de Ville
- boulevard Henri-Barbusse (au niveau du groupe scolaire Bizet - d'Ormesson)
- chemin des Avenues (au niveau du parc Maurice-Leluc)



BUDGET PARTICIPATIF MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

L'année qui s'achève a, entre autres, été marquée par la mise en place du premier budget participatif Saint-Cyrien. Après le dépôt de projets en février et mars, une phase d'étude de faisabilité en avril et mai, la population a pu voter cet été pour leurs initiatives favorites. Au final, ce sont dix projets qui ont commencé à être mis en œuvre dès septembre. Petit focus sur cinq d'entre eux, tandis que les cinq suivants seront à retrouver dans le numéro de janvier.



CROQUONS LA VILLE PRIX DU PUBLIC

Plantation d'arbres fruitiers :
pommiers, poiriers, cerisiers, figuiers...

Objectif ? Promouvoir une alimentation saine, locale et de saison. Créer du lien social à travers des interactions et de la convivialité.

Où ? Ensemble de la commune.

Coût estimé ? 10 000 euros.

Projet déposé par ? M. Thierry Canzano.

Quelles avancées ? Début de plantation courant novembre à divers endroits de la ville : stade Maurice-Leluc, rue Marat, avenue Pierre-Curie, square Henri-Raygasse, rue Lucien Sampaix, square de l'Hôtel de Ville.



JARDIN PARTAGÉ « DE LA VERTE » PRIX DU PUBLIC

Création d'un espace de loisirs et de nature ouvert à tous

Objectif ? Par le jardinage collectif, encourager la rencontre, l'échange et le partage afin de rapprocher les habitants. Favoriser la mixité sociale, culturelle et générationnelle.

Où ? Quartier Gérard-Philipe.

Coût estimé ? 35 000 euros.

Projet déposé par ? Mme Marie-Laure Souchon.

Quelles avancées ? L'emplacement a été défini (à l'angle des rues Gérard-Philipe et Jean-Lurçat), et les études préalables réalisées, ce qui permet le lancement des travaux.



DES JARDINIÈRES DÉCORATIVES

Pose de quinze jardinières au sein de la rue Francisco Ferrer

Objectif ? Utiliser le pouvoir des plantes et des fleurs pour améliorer le cadre de vie, embellir la rue et faire participer les riverains à l'entretien des jardinières.

Où ? Rue Francisco Ferrer.

Coût estimé ? 3 360 euros.

Projet déposé par ? Mme Liliane Piche.

Quelles avancées ? Les jardinières ont été posées dans la rue Francisco Ferrer à la fin du mois de novembre.

RÉALISÉ



DES BOÎTES À LIVRES À L'ENTRÉE DU BOIS ROBERT

Installation d'une boîte à livres

Objectif ? En donnant une seconde vie aux ouvrages, faciliter l'accès à la lecture et à la culture pour tous. Valoriser l'économie circulaire et la participation citoyenne via des échanges libres.

Où ? Entrée du Bois Robert (au bout de la rue Francisco-Ferrer) et au stade Maurice Leluc.

Coût estimé ? 2 000 euros.

Projet déposé par ? Mme Madeleine Ollivier, pour l'association ADEEO.

Quelles avancées ? Le choix a été fait de mettre en place deux « totems » à livres.

RÉALISÉ

* Les porteurs du projet consacré à la création d'un jeu de cartes numériques ont finalement préféré retirer leur projet, celui-ci ne sera donc pas développé dans le cadre du budget participatif.



DES BOÎTES À LIVRES PRÈS DES ÉCOLES PRIX DU PUBLIC

Installation de six boîtes à livres à proximité des écoles

Objectif ? En donnant une seconde vie aux ouvrages, transmettre le goût de la lecture aux enfants. Valoriser l'économie circulaire et la participation citoyenne via des échanges libres.

Où ? À proximité des établissements scolaires de Saint-Cyr-l'École.

Coût estimé ? 6 000 euros.

Projet déposé par ? Mme Adeline Guyard, pour l'association GPEI.

Quelles avancées ? Les boîtes à livres ont été installées aux abords des écoles : Joliot-Curie, Victor-Hugo, groupe scolaire Bizet-d'Ormesson, Robert-Desnos, Jacqueline-Romilly, Romain-Rolland.

RÉALISÉ



MOT DE L'ÉLU

« C'est avec une joie non dissimulée et une grande satisfaction que je constate la réussite de ce premier budget participatif Saint-Cyrien. En faisant appel à la participation citoyenne, dix très beaux projets ont

pu émerger et nous avons tous hâte de les découvrir. Je peux vous assurer que l'ensemble de l'équipe municipale et des agents de la Ville est désormais mobilisée pour leur donner vie — certains projets sont d'ailleurs déjà terminés. Cet exercice a su démontrer toute l'implication des Saint-Cyriens dans le développement et le dynamisme de leur commune. Je vous donne rendez-vous en début d'année prochaine pour le lancement d'une deuxième édition du budget participatif qui, je l'espère, connaîtra le même succès. »

Claude Couton
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
À LA DÉMOCRATIE LOCALE



Rencontre avec Estelle HUREAU

Intervenante sociale en commissariat

Depuis le 10 novembre, Estelle Hureau, intervenante sociale en commissariat, accueille les Saints-Cyriens tous les mercredis matin dans les locaux de la police municipale. Elle évoque avec nous ses missions.

Saint-Cyr-Mag (SCM) : Vous réalisez, depuis le 10 novembre, une permanence à Saint-Cyr-l'École. Qu'est-ce qui a poussé à sa création ?

ESTELLE HUREAU (E.H) : Cela fait cinq années que j'exerce en tant qu'intervenante sociale au commissariat de Plaisir, sous l'égide de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Mon périmètre d'action s'étend ainsi sur les six communes de la circonscription de police gérée par le commissariat, dont fait partie Saint-Cyr-l'École. Par conséquent, j'avais déjà l'habitude de travailler auprès de la population de la ville. Toutefois, l'idée d'une permanence en son sein même est venue il y a quelques mois lors du déménagement de la police municipale dans ses nouveaux locaux. Établir cette permanence s'inscrit dans une volonté de proposer un service de proximité aux habitants de Saint-Cyr-l'École, mais aussi de Fontenay-le-Fleury et de Bois-d'Arcy. Le but était de se

rapprocher d'eux, notamment pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer ou pour qui il est compliqué de se rendre jusqu'à Plaisir. Et puis, il faut avouer que c'est toujours moins intimidant d'aller rencontrer quelqu'un dans son quartier plutôt que de pénétrer dans un commissariat de circonscription.

SCM : Pouvez-vous nous parler de vos missions en tant qu'intervenante sociale en commissariat ?

E.H : Ma principale mission consiste à accompagner les personnes victimes de violences conjugales et/ou intra-familiales. Le public que je reçois est principalement constitué de femmes, parfois d'hommes, mais aussi de mineurs dans le cadre de situations de violences intrafamiliales ou bien de harcèlement scolaire et d'agressions hors du cadre familial. Quand on évoque le terme de « personnes victimes », il peut s'agir de personnes victimes au sens juridique bien entendu, mais aussi de toute personne qui estime être une victime. Étant basée dans un commissariat de police, j'interviens aussi sur toutes les problématiques relevant du domaine social et n'étant pas du ressort du pénal qui vont s'y rencontrer. Mon rôle est alors, avant tout, de réorienter les personnes vers les bons dispositifs de droit commun, afin qu'ils puissent repartir avec des réponses.

SCM : Évoquons un peu votre parcours. Comment êtes-vous devenue intervenante sociale en commissariat ?

E.H : Je suis éducatrice spécialisée de formation et j'ai longtemps travaillé dans la protection de l'enfance, notamment auprès du juge des enfants. Il y a cinq ans, j'ai ressenti l'envie de pouvoir intervenir au plus près de la population sur des situations d'urgence et de crise, et ainsi retrouver l'essence même de ma formation. Le poste que j'occupe depuis

est très atypique, puisque je travaille très étroitement avec des fonctionnaires de police. Leur métier et le mien représentent deux cultures professionnelles très différentes et qui peuvent paraître opposées. Néanmoins, le travail que nous effectuons en partenariat se révèle très efficace. Cela permet d'accompagner au mieux les personnes victimes grâce à la conjonction de deux approches complémentaires.

SCM : En plus d'accueillir des personnes en difficulté, vous arrive-t-il d'aller vers certaines d'entre elles qui n'osent peut-être pas solliciter de l'aide ?

E.H : Bien entendu. L'ensemble des partenaires avec lesquels je travaille, comme l'Éducation nationale, les assistants sociaux ou les CCAS, m'orientent vers certains cas particuliers. Je me base aussi sur les interventions de police pour prendre contact avec des personnes pouvant, potentiellement, avoir besoin d'aide pour leur en proposer, ce qui est très souvent accepté.

SCM : La pandémie que nous connaissons actuellement a-t-elle eu un impact sur votre activité ?

E.H : Incontestablement. Les périodes de confinement ont fait éclater des situations où la violence était sous-jacente. Depuis deux ans, je constate non seulement une augmentation des cas mais également une gravité accrue quant à ces derniers.

J'accueille sur rendez-vous le mercredi matin, de 9 à 13 heures, dans les locaux de la police municipale situés au 1 rue Victorien-Sardou. La prise de rendez-vous peut s'effectuer par téléphone au 01 30 07 71 71 ou par e-mail en écrivant à estelle.hureau@sqy.fr.



ÉTRENNES ET CALENDRIERS, GARE AUX ARNARQUES

Des individus mal intentionnés profitent, chaque année, de la période des étrennes et de la générosité des habitants pour se faire passer pour des vendeurs de calendriers autorisés. Retrouvez quelques conseils pour éviter de vous faire escroquer.

Les fêtes de fin d'année approchent et avec celles-ci de magnifiques élans de solidarité et de bonté. Traditionnellement, les étrennes sont des petites sommes d'argent ou des cadeaux qui viennent remercier les services rendus tout au long de l'année. Avec le temps, cette coutume a pris la forme d'une vente de calendriers. Cette dernière est toutefois encadrée, puisque seuls les pompiers, les éboueurs et les facteurs peuvent s'adonner au porte-à-porte pour proposer des calendriers.

Certains en profitent malheureusement en se faisant passer pour des membres de l'une de ces trois professions. Soyez donc vigilants car ils regorgent d'imagination et n'hésitent pas à arborer des tenues plus vraies que nature !

Voici quelques bons réflexes à adopter pour éviter des escroqueries de ce type :

- Ne laissez jamais entrer un inconnu chez vous ;
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle ;
- Vérifiez le logo officiel de l'institution ;
- Passez le mot aux personnes âgées ou isolées ;
- Signalez tout comportement suspect en composant le 17.

FROID ET INTEMPÉRIES, PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS

L'hiver arrive. Froid, neige et verglas seront, eux aussi, sans doute au rendez-vous : la prudence est de rigueur afin de se prémunir contre d'éventuelles difficultés.

Avec le mois de décembre vient le début de l'hiver. Pour éviter certaines complications dues à la chute parfois brutale des températures, certaines précautions sont à prendre : bien se couvrir évidemment, mais aussi boire et manger en quantité suffisante, continuer à aérer son logement malgré le froid, etc. Il s'agit d'une période où prendre soin de soi et des autres est particulièrement important : donnez des nouvelles à vos proches et contactez les personnes que vous savez isolées. N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS (01 30 14 82 77) si vous en sentez la nécessité, notamment pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

En cas de chutes de neige, les services de la Ville sont fin prêts pour procéder au déneigement rapide de la chaussée par ordre d'importance. Cependant, rappelez-vous qu'il vous revient de déneiger la portion de trottoir qui se trouve devant votre domicile.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Attentive et prévenante envers ses aînés, la Ville réserve une place importante aux seniors, et notamment durant cette période de fêtes de fin d'année. Afin que personne ne soit oublié, les Saints-Cyriens âgés de 80 ans et plus, non inscrits sur les listes électorales, peuvent passer au CCAS (34 rue Gabriel-Péri) pendant tout le mois de janvier 2022. Munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ils pourront ainsi bénéficier d'un colis de Noël.

Pour les personnes déjà inscrites dans nos fichiers, une distribution des colis à domicile sera réalisée ce mois-ci.

Informations : 01 30 14 82 77.

VOTRE VILLE



DES PARCS À SAPINS EN JANVIER

Même si Noël n'est pas encore passé, rien n'empêche de se demander, dès maintenant, où jeter nos sapins au mois de janvier. Cette année, ce sont des parcs à sapins qui seront mis en place du 3 au 24 janvier.

Observez un peu le sapin qui trône dans votre salon : il est majestueux n'est-ce pas ? Mais ce n'est pas votre premier Noël, vous savez parfaitement qu'il commencera à perdre sa belle verdure le mois prochain.

Les années précédentes, vous aviez peut-être l'habitude de sortir votre sapin devant chez vous avec les déchets verts. Or, en 2022, cela se déroulera un peu différemment. La communauté d'agglomération Versailles Grand Parc mettra en place du 3 au 24 janvier des parcs à sapins dans la ville afin que vous puissiez le déposer pour qu'il soit ensuite broyé et avoir une deuxième vie, notamment comme herbicide.

Retrouvez ci-dessous les emplacements des 13 parcs à sapins à Saint-Cyr-l'École :

- Espace Gérard-Philipe
- Angle des rue Danielle-Casanova et Roger-Henry
- Place du marché Mail Fabien
- Angle de la rue Marat et du chemin forestier du Terrier Blanc
- Parking extérieur du parc Maurice-Leluc
- Boulevard Henri-Barbusse (en face du groupe scolaire Bizet-d'Ormesson)
- Place Madame de Maintenon
- Angle des rues du Docteur Vaillant et Ernest-Bizet
- Place de la République
- Place Jean-Baptiste-Lully
- Rond-point de l'Aérodrome
- Angle des rues Guy-Môquet et du Docteur Vaillant
- Angle des avenues du Général de Gaulle et Geneviève-de-Galard

RECYCLAGE, LA FAMILLE DU TRI S'AGRANDIT

À partir du 1^{er} janvier 2022, le tri est simplifié à Saint-Cyr-l'École. Tous les emballages et tous les papiers seront à mettre dans le bac à couvercle jaune.

La communauté d'agglomération Versailles Grand Parc fait évoluer ses consignes de tri pour l'année 2022 : davantage de simplification en guise de bonne résolution ! À partir du 1^{er} janvier, tous les emballages et papiers se trient dans le bac à couvercle jaune.

Que ce soient des emballages plastiques comme des barquettes, pots de yaourt, sacs, sachets, capsules de café, tubes, bouteilles, flacons, bidons, etc. ou des emballages en métal comme des gourdes compote, capsules d'aluminium, aérosols, canettes, boîtes de conserve, etc., c'est direction la poubelle jaune. Il en est de même pour les papiers (non broyés et déchirés) comme les enveloppes, magazines (mais pas *Saint-Cyr Mag* !), livres et feuilles, ainsi que les cartons comme les briques, boîtes, rouleaux et boîtes à pizza.

En revanche, veillez à ne pas mettre d'objets dans le bac à couvercle jaune ! Casseroles, brosses à dents, CD, tuyaux ou encore jouets n'y ont en effet pas leur place : ce sont des déchets à jeter dans la poubelle classique ou en déchetterie.

à partir du 1^{er} janvier 2022

La famille du tri s'agrandit !

Tous les emballages et papiers se trient !



UNE QUESTION ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !
VersaillesGrandParc.fr



INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE



SAINT-CYR-L'ÉCOLE RÉCOMPENSÉE POUR LE PROJET CYRIA

Dans la soirée du mercredi 17 novembre, la Ville s'est vu remettre le Grand Prix des Maires RMC pour son engagement dans CYRIA, dispositif visant à apporter des solutions aux problèmes de congestion urbaine.

Saint-Cyr-l'École se distingue en cette fin d'année ! Après avoir été récompensée, lors du Salon des élus et décideurs des territoires d'Île-de-France, la Ville a reçu le premier prix lors de la cérémonie du 4^e Grand Prix des Maires dans la catégorie « Mobilité et Aménagement ». Cet événement, organisé le 17 novembre par la station

de radio RMC, a mis à l'honneur la commune pour son engagement dans le projet CYRIA.

Rappelons que CYRIA est un dispositif innovant rassemblant acteurs publics et privés faisant appel aux toutes dernières technologies du Big Data et de l'intelligence artificielle afin d'inventer de nouveaux modèles de déplacement citoyen et, ainsi, limiter le phénomène de congestion urbaine.

La Ville souhaite ici remercier ses nombreux partenaires ; ce prix est aussi le leur : l'académie Écologie Logistique, experte dans le transport de marchandises et les données du fret, les

spécialistes de l'IA Geo4Cast et Cliris, le cabinet de conseil Mawenzi Partners, ainsi que l'université Gustave Eiffel et l'École des Ponts ParisTech.

Bénéficiant, également, d'un important soutien financier de la Région Île-de-France, le projet CYRIA peut tirer parti, depuis deux ans, d'un terrain d'expérimentation idéal avec le territoire Saint-Cyrien. À travers ce dispositif, Saint-Cyr-l'École pourra, à terme, bénéficier d'une meilleure compréhension et d'une meilleure maîtrise des flux qui traversent la ville et sont source de nombreuses nuisances pour la population.

AVIS DE RECENSEMENT CITOYEN

L'enquête annuelle de recensement se déroulera du 20 janvier au 26 février 2022 auprès d'un échantillon de 8 % de la population sur le territoire de Saint-Cyr-l'École.

Le recensement, c'est tous les ans. Si votre logement est concerné en 2022, les agents recenseurs, munis d'une carte officielle tricolore avec photographie et signée du Maire, déposeront à votre domicile les documents suivants :

- une feuille pour répondre par internet ou une feuille de logement ;
- un bulletin individuel par personne vivant habituellement dans le logement recensé ;
- une notice d'information sur le recensement.

L'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires

et les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Pour le bon déroulement de cette opération, le respect de la date de rendez-vous fixée en accord avec l'agent recenseur pour récupérer les documents complétés, est essentiel.

Participer au recensement est un acte civique et obligatoire au terme de la loi du 7 juin 1951. Tout défaut de réponse, après mise en demeure et dans les délais impartis par ladite mise en demeure, sera puni de l'amende prévue au 1^{er} article 131-13 du code pénal d'un montant de 38 euros.





TOUT UN PROGRAMME POUR SOUTENIR LA PARENTALITÉ

À partir de janvier 2022, la Ville de Saint-Cyr-l'École met en place un programme de soutien à la parentalité destiné aux Saint-Cyriens. En accès libre, ces actions prenant place au sein de la Maison de la Petite Enfance seront proposées aux familles afin de les accompagner dans la vie parentale.

Parce que tous les parents se questionnent et qu'il n'y a pas de mode d'emploi pour l'éducation des enfants, le service Petite enfance de la Ville développe de nouvelles activités en direction de tous les parents de Saint-Cyr-l'École. Peu importe sa situation familiale ou son milieu social, chaque parent peut ainsi se rendre à la Maison de la Petite Enfance, située 9 bis rue Roger-Henry, pour obtenir aide et soutien dans le quotidien aux côtés de son enfant.

La Maison de la Petite Enfance représente un espace d'écoute et d'échanges entre parents et professionnels de la petite enfance. Il s'agit d'un lieu ressources ou ces derniers peuvent apporter des réponses aux interrogations de chaque

parent. L'année 2022 marque un tournant avec la mise en place de nombreux rendez-vous – ateliers, débats et conférences – dont l'objectif est de sensibiliser aux bonnes pratiques éducatives et soutenir la réflexion parentale.

Cela vous intéresse ? Retrouvez ici l'ensemble des activités proposées pour le premier semestre 2022. Pour y participer, il suffit de s'inscrire, par e-mail ou téléphone, en indiquant votre nom et prénom, celui de l'enfant, son âge ainsi qu'un numéro de téléphone pour vous joindre. Le nombre de places est, bien entendu, limité pour chaque activité ; toutefois un atelier supplémentaire peut éventuellement être organisé en cas de forte demande.

En complément, une conférence animée par un spécialiste du champ de la petite enfance se tiendra chaque semestre et sera ouverte à tous. Lundi 29 novembre, une première rencontre s'est déroulée avec l'intervention de la célèbre psychologue clinicienne Héloïse Junier.

Maison de la Petite Enfance
9 bis rue Roger-Henry
Tél. : 01 34 60 02 03
ou 01 30 45 04 04
Mail : parentalite@saintcyr78.fr

ATELIERS D'ÉVEIL PARENTS/ ENFANTS

Vendredi, de 9h30 à 11 heures

C'EST QUOI ?

Des ateliers à partager entre parent et enfant : peinture, jeux de société, contes...

POUR QUI ?

Les enfants âgés de moins de 4 ans accompagnés par un adulte référent (maman, papa, mamie, papy...).

POURQUOI ?

Partager des instants précieux avec son enfant ; rencontrer et échanger avec d'autres binômes parent/enfant, ou pratiquer une activité que l'on fait différemment à la maison.

ON Y VA ?

Le jour de l'atelier, vous êtes accueillis, en toute bienveillance, à partir de 9h30 par deux professionnelles de la petite enfance. Prévoyez une tenue confortable et non salissante !

Demandez le programme !

• **Peinture créative** : vendredis 21 janvier (à partir de 24 mois) et 4 février (à partir de 18 mois).

• **Écouter des histoires** : vendredis 25 février, 29 avril (à partir de 12 mois) et 18 mars (à partir de 24 mois).

• **Collage et récup'** : vendredi 10 juin (à partir de 24 mois).

ÇA SE DISCUTE ENTRE PARENTS

Le vendredi ou le lundi, de 9h30 à 11 heures

C'EST QUOI ?

Un temps d'échanges entre parents sur un thème précis, encadré par un ou deux professionnels de la petite enfance.

POUR QUI ?

Les parents accompagnés de leur enfant.

POURQUOI ?

Passer un petit moment dans un espace de libre parole où chacun peut s'exprimer, échanger sur son ressenti et ses opinions de parent. Le partage d'expériences permet de rassurer les participants sur leurs attitudes parentales.

Demandez le programme !

• **Limites données à mon enfant, quel est le juste milieu ?** : vendredi 7 janvier.

• **Mon enfant est-il prêt, on enlève la couche ?** : vendredi 25 mars.

• **Accompagner mon enfant dans son développement psychomoteur** : lundi 16 mai (moins de 10 mois) et vendredi 24 juin (de 10 à 18 mois).



UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Le Petit Kangourou de Saint-Cyr-l'École rouvrira ses portes le 3 janvier 2022 en salle Geldrop, située au 2 place Geldrop. Repris par la Ville, ce LAEP, accueillera, de manière libre et sans inscription, les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou d'un adulte référent. Son but est de renforcer le lien enfant/adulte dans un espace adapté à l'accueil des tout-petits, avec la présence d'accueillants formés à l'écoute.

Ouverture au public le lundi, de 9h30 à 11h30 et le jeudi, de 14h30 à 16h30

RAPPEL : MAM & BABY, REJOIGNEZ LE RÉSEAU

En partenariat avec l'UFOLEP, la Ville a lancé en début d'année le programme Mam & Baby, visant à créer un réseau de jeunes mamans Saint-Cyriennes. Des ateliers sont proposés pour créer du lien entre jeunes mères et mères isolées.

Informations et inscriptions : 01 30 54 71 53.



PAS DE STRESS, Y'A L'PASS JEUNESSE

Vous êtes jeune et avez soif de culture, sports et loisirs ? Faites une demande pour obtenir le Pass Jeunesse ! Gratuit, il vous offre une réduction de 50 % sur les tarifs du cinéma, du théâtre, des concerts et du centre aquatique de Saint-Cyr-l'École.

Alerte bon plan ! Les jeunes âgés de moins de 26 ans sont bien lotis à Saint-Cyr-l'École puisqu'ils peuvent bénéficier du Pass Jeunesse. Si l'on a beaucoup parlé de pass cette année, celui-ci n'est cependant pas source de contrainte, bien au contraire.

Imaginez un peu. Vous souhaitez voir le film dont vous avez patiemment attendu la sortie toute l'année ? Le Pass Jeunesse en poche, courez au cinéma Les Yeux d'Elsa et bénéficiez d'un ticket à moitié prix ! Vous êtes plutôt du genre sportif ? Rendez-vous au Centre aquatique de la ville pour y piquer une tête là aussi pour un prix d'entrée à 50 % du prix initial. Vous préférez assister à un spectacle grandiose ou au concert de votre groupe préféré ? Le théâtre Gérard Philipe et le Case Ô Arts vous ouvrent leurs portes à un tarif également réduit de moitié, toujours en présentant le Pass Jeunesse.

Le Pass est gratuit, unique et à usage strictement personnel. Il est en outre valable pour une durée de deux ans. Pour obtenir ce précieux sésame, rien de plus simple. Faites en la demande sur le site de la Ville en nous adressant un justificatif d'identité, un justificatif de domicile ainsi qu'une photo d'identité.

Informations :

Service Jeunesse, Sports et Vie Associative au 01 30 14 82 30.

CMJ, BIENTÔT LES ÉLECTIONS

École d'apprentissage de la citoyenneté, le Conseil municipal des jeunes se renouvelle en janvier 2022; c'est l'occasion pour les jeunes Saint-Cyriens de s'investir pour leur ville et faire entendre leur voix.

Il n'y a pas que les voyages qui forment la jeunesse. L'investissement citoyen peut également constituer une étape fascinante dans le parcours menant à la maturité. Et qui dit investissement citoyen, dit forcément CMJ ! Le Conseil municipal des jeunes représente un lieu d'expression et d'échange permettant à ces membres d'être acteurs de leur ville

par la réalisation de projets concrets.

Après deux ans contrariés par la situation sanitaire, les membres du CMJ sont renouvelés pour le début d'année prochaine. Intéressé ? Le dépôt des candidatures s'effectuera avant le 14 janvier. Pour être candidat, mais aussi électeur, il faut résider à Saint-Cyr-l'École et être élève en CM2, 6^e, 5^e ou 4^e (mais pas nécessairement scolarisé à Saint-Cyr-l'École). Chaque candidat devra rédiger une profession de foi pour expliquer les raisons et la motivation de sa candidature. Le service Jeunesse est disponible pour apporter toute aide à la préparation de votre candidature.

DATES À RETENIR

Dépôt des candidatures :

le 14 janvier

Élections : le 24 janvier dans les écoles élémentaires, le 25 janvier au collège J. Racine, et le 26 janvier à la Mairie (élèves non scolarisés dans la ville)

Proclamation des résultats :

le 2 février

Tél. : 01 30 14 82 37

Mail : imartin@saintcyr78.fr



« ce qu'il est compliqué de faire comprendre à nos plus jeunes visiteurs », s'amuse Stéphanie.

Âgée de près de 5 mois, Sunday a commencé à suivre des cours au centre d'élevage, dont la fréquence et la durée augmenteront progressivement. Les familles d'élevage doivent obligatoirement résider près de Buc. Un membre de la famille doit avoir également une grande disponibilité afin de pouvoir consacrer beaucoup de temps au jeune chien. « Ces chiots sont issus de lignées spécifiques, ils ont besoin d'être constamment accompagnés par un humain et ne peuvent rester seuls longtemps », insiste Stéphanie. Et il faut malheureusement aussi se tenir prêt à voir partir le chien après environ une année : « c'est très difficile, je parle en connaissance de cause », précise Stéphanie, dont la famille a déjà accueilli deux chiots avant Sunday.

Si tout se passe pour le mieux pour Sunday, elle sera ensuite confiée à une personne non-voyante jusqu'à ses 8 ans, âge de départ à la retraite pour les chiens guides d'aveugles. Si toutefois elle n'obtenait pas le certificat d'aptitude à guider, les nombreuses qualités

SUNDAY

OBJECTIF CHIEN GUIDE

Si vous avez l'habitude de fréquenter la bibliothèque Albert Camus, vous avez forcément pu apercevoir sa petite silhouette canine. Arrivée au mois d'octobre, Sunday est un chiot en apprentissage pour devenir chienne guide d'aveugle. Issue d'un mélange Golden Retriever/Labrador, elle vit dans la famille de Stéphanie, bibliothécaire à Saint-Cyr-l'École. « Sunday est à la bibliothèque car étant sa référente humaine, mon rôle est de l'emmener partout avec moi », explique-t-elle, « l'objectif, est en effet, qu'elle puisse se socialiser le plus possible afin de lui permettre un jour de devenir la guide parfaite pour une personne non-voyante ».

C'est pour cette raison que les chiots destinés à être guides d'aveugles ne sont pas élevés en chenil mais au sein d'une famille d'accueil, qui n'en a cependant pas la propriété. Sunday appartient au centre d'élevage et d'éducation Jacques Bouniol, situé à Buc et géré par l'École de Chiens Guides de Paris. D'ailleurs, lorsque la bibliothèque est ouverte au public, elle ne quitte jamais son petit dossard bleu indiquant qu'elle est en train de travailler et ne peut donc être déconcentrée,

« POUR DEVENIR UNE GUIDE D'AVEUGLE PARFAITE, SUNDAY DOIT SE SOCIALISER LE PLUS POSSIBLE. »

acquises durant sa formation pourraient lui permettre de devenir chienne d'assistance ou chienne de médiation.

Vous l'avez compris, devenir famille d'élevage c'est certes beaucoup de bonheur en perspective, mais aussi quelques contraintes à ne pas négliger. L'employeur et les collègues de travail doivent notamment être prêts à accueillir quotidiennement le chiot dans leurs locaux. En observant le comportement des autres bibliothécaires avec Sunday, on comprend très vite que cette partie n'a pas posé de problème particulier.



ACTUALITÉ DU DÉPUTÉ



LES MARCHÉS DU DÉPUTÉ

Philippe Benassaya, Député des Yvelines, a organisé la 1^{ère} édition des marchés du député à Saint-Cyr-l'École. Un nouveau moment d'échange convivial qu'il a lancé pour rester toujours aussi proche du terrain et de ses concitoyens de la 11^e circonscription, à l'écoute de leurs difficultés et de leurs attentes. Il remercie Sonia Brau et toute son équipe pour leur accueil.



FINANCEMENT DU 2^e VOLET DES TRAVAUX DU TRAM T13

Afin de contribuer à la réduction de la circulation automobile et pour proposer une nouvelle offre de transport entre Saint-Cyr-l'École et Achères, Philippe Benassaya se réjouit du vote du financement du 2^e volet des travaux du T13 pour 5,3 millions d'euros par la commission permanente du Conseil départemental. Cet investissement permettra l'extension de la ligne depuis Saint-Germain-en-Laye vers Poissy et Achères, en connexion avec le RER A vers Cergy.

INFOS PRATIQUES

MACARONS DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL : N'oubliez pas de le renouveler !

Les habitants de certaines rues résidentielles de Saint-Cyr-l'École (quartiers de l'Hôtel de Ville, de l'Épi d'Or et de l'Aérodrome) peuvent bénéficier d'un macaron gratuit autorisant le stationnement, sans restriction d'horaire, à raison d'un véhicule par foyer. Ce macaron doit être renouvelé chaque année. Rendez-vous sur saintcyr78.fr pour transmettre votre demande pour l'année 2022.

UN NOUVEAU MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE À SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Le cabinet kinésithérapie et d'ostéopathie du 15 avenue Jean-Jaurès accueille un nouveau masseur-kinésithérapeute, Monsieur Bassite Abdoul, notamment présent sur Doctolib pour la prise de rendez-vous.

15 avenue Jean-Jaurès - 01 30 45 09 14

VACANCES D'HIVER 2022

Les inscriptions aux centres d'accueil de loisirs pour les vacances scolaires du 19 février au 7 mars 2022 seront ouvertes du lundi 10 au dimanche 30 janvier 2022 inclus.

Contact : enfance@saintcyr78.fr

UN NOUVEAU COMMISSAIRE À PLAISIR

Il y a du changement au commissariat de police de Plaisir. Le commissaire Alexandra Capogna y a pris ses fonctions au mois de septembre. Sa priorité est de multiplier les actions sur le terrain afin de développer le dispositif sécurité du quotidien.

889 avenue François-Mitterrand à Plaisir - 01 30 07 71 30 / En cas d'urgence : 17

UN SPÉCIALISTE DE L'AUDITION À SAINT CYR OPTIQUE

En plus de prendre soin de votre santé visuelle, Saint Cyr Optique met à votre disposition un expert de l'audition, disponible sur rendez-vous.

9 avenue Pierre-Curie - 01 30 45 57 62

LA FIN SE PROFILE POUR LES TITRES DE TRANSPORT EN CARTON

En mars 2022, il ne sera plus possible de se procurer des carnets de 10 tickets t+ en carton aux automates et guichets du réseau RATP. À la place, ce sont des cartes numériques rechargeables Navigo Easy et Navigo Liberté + qui sont mises à disposition des voyageurs.

Deux points de vente : L'Instant Thé (9 bis place Pierre-Sémard) et O Ptit Gounelle (Avenue du Colonel Fabien)

DÉMOCRATIE LOCALE

Conseil municipal

Le mercredi 15 décembre à l'Hôtel de Ville, à 20 heures. En présence du public (12 personnes maximum). Séance retransmise en direct sur Internet.

Allô Mme le Maire / Facebook Live

Le Maire répond à vos questions tous les premiers jeudis du mois de 18 à 18h30 par téléphone au 01 30 14 82 52 mais aussi en direct via Facebook de 19 à 19h30.

Page Facebook : @villedesaintcyrlecole

Permanence du Maire

Le Maire vous reçoit sur rendez-vous le jeudi de 18 à 20 heures (hors vacances). Tél. : 01 30 14 82 53 ou cabinetdumaire@saintcyr78.fr

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice reçoit bénévolement et sur rendez-vous les Saint-Cyriens en présentiel ou par téléphone (selon les conditions sanitaires).

Tél. : 01 30 14 82 82

Permanence du Député de circonscription

Votre Député, Philippe Benassaya, vous reçoit dans sa permanence, à Bois-d'Arcy, sur rendez-vous.

Tél. : 06 45 21 64 52

permanence@philippe-benassaya.fr



- Le mercredi 8 décembre Pour la partie Nord de la ville
- Le vendredi 10 décembre Pour la partie Sud de la ville

Le dépôt sauvage d'ordures dénature notre cadre de vie, pollue et augmente les dépenses publiques. Bien gérer ses déchets, c'est une question de bon sens.

www.versaillesgrandparc.fr/environnement/

NAISSANCES

Basile ROHMER LEJARD

17/09/2021

Lucien GALLET

23/09/2021

James LLOYD OWEN

05/10/2021

Emmanuel LLOYD OWEN

05/10/2021

Antoine DE MATOS

06/10/2021

Emmanuel PASSERAT

16/10/2021

Astrée MAHUET

22/10/2021

Louise NICOLLEAU

25/10/2021

DÉCÈS

Georgette MUTOT

veuve OLLIVIER

26/01/2021 (95 ans)

Tanoh HOUASSI

11/10/2021 (64 ans)

Guy LE BIHAN

29/10/2021 (88 ans)

Bulletin municipal n° 279 - décembre 2021 - Ville 78211 Saint-Cyr-l'École cedex

Directeur de la publication : Sonia Brau
Directeur de la rédaction : Cyrille Fonvielle, Camille Berard
Mise en page : Baptiste Staub
Rédaction : Julien Jeanne
Photographe : Camille Berard, Baptiste Staub, Julien Jeanne
Comité de relecture : Remerciements à Françoise Hamel et Michel Couton

Régie publicitaire : Impression de Saint-Cyr Magazine : Groupe des imprimeries Morault : tél. 01 53 35 95 15 - Siret : 351 667 035 00114
Tirage : 10 250 exemplaires sur papier PEFC.
Impression du supplément Agenda 10 950 exemplaires.

La Ville de Saint-Cyr-l'École certifie une action respectueuse de l'environnement et contribue à la gestion durable des forêts avec ses imprimeurs labellisés "Imprim'vert" et "PEFC".



Police municipale
1 rue
Victorien Sardou
Tél. 0130 14 82 25
Du lundi
au vendredi
de 8 à 17 heures

URGENCES

Samu **15**
Pompiers **18**
Police secours **17**
Médecins de garde **116-117**
Pharmacie de garde
(se présenter au Commissariat de Fontenay-le-Fleury avec une ordonnance)
0130 14 63 30 / 63 71
Centre anti-poisons **0140 05 48 48**
Grands brûlés **0142 34 17 58**

MAJORITÉ MUNICIPALE SAINT-CYR AU COEUR

Chers Saint-Cyriens,

Est-ce un hasard du calendrier ? La Conférence de Glasgow sur les changements climatiques, la COP 26, vient de se terminer sur fond de crise énergétique mondiale comme pour venir illustrer un des défis majeurs de demain.

Pourtant, notre commune n'a pas attendu ce grand raout des puissances mondiales pour apporter modestement sa pierre à l'édifice en la matière. La question de l'énergie est au cœur de notre développement économique et, indirectement, de notre mode de vie et notre majorité Saint-Cyr au Cœur s'est déjà saisie du dossier de longue date.

Noël arrive ! Et c'est l'occasion d'évoquer ce sujet. Doit-on, comme certaines mairies pratiquant une écologie hors-sol, refusant, sur leur commune, pour les citer « des arbres morts », sacrifier Noël à l'impérieuse nécessité de faire des économies d'énergie ?

Notre équipe municipale dit « non » au radicalisme et propose au contraire de faire le choix de l'adaptation et de l'innovation. D'aucuns diraient que c'est « de l'écologie de petits pas » ! Oui, nous l'assumons pleinement !

Car jongler avec des objectifs contradictoires n'est pas chose aisée : faut-il réellement priver notre ville de la féerie des décorations nocturnes de Noël et renoncer à nos traditions ?

Certainement pas ! C'est pourquoi, nous nous sommes engagés dans la voie de recherche de solutions et, ainsi, depuis plusieurs années, nous avons remplacé nos éclairages nocturnes de Noël !

En effet, en ce qui concerne les illuminations de Noël, nous avons fait le choix de l'économie d'énergie grâce à l'utilisation d'ampoules LED beaucoup moins gourmandes en énergie. Ainsi, toutes les décorations sont équipées de ce type d'ampoules, ce qui représente une baisse substantielle au niveau de nos factures d'électricité par rapport à l'éclairage incandescent ! Ce qui nous permet d'éclairer deux fois plus de rues et à moindre coût ! Il faut dire que nous avons à cœur la bonne gestion de notre ville tout en vous proposant un environnement festif ! Chères Saint-Cyriennes, chers Saint-Cyriens, cette année, nous voulons renouer avec l'esprit de Noël ! Aussi, pour mieux vous accompagner et vous enchanter pendant les préparatifs de ces fêtes de fin d'année, que nous souhaitons beaucoup plus conviviales pour vous et vos proches, 332 motifs (dont 3 projecteurs et 80 guirlandes) et quatre grandes structures lumineuses seront déployés à travers la ville. Deux rues supplémentaires seront également décorées, la rue du Docteur Vaillant et une partie de la rue Gérard-Philippe, pour compléter les illuminations des années précédentes.

Voilà de quoi émerveiller et faire rêver les petits comme les grands, et surtout apporter un peu de joie et de convivialité à notre ville pendant cette période de fêtes. Joyeuses fêtes à tous !

OPPOSITION MUNICIPALE SAINT-CYR-L'ÉCOLE EN COMMUN

Rédigé le 17 novembre | saintcyrencommun.fr

Chères Saint-Cyriennes, chers Saint-Cyriens,

Nous croisons régulièrement parmi vous des habitantes et des habitants qui vivent à Saint-Cyr depuis 30, 50 ou 70 ans. Parmi ceux-là, vous êtes nombreux à regretter la transformation urbaine menée à vive allure, la perte de commerces, d'une vie de quartier, d'un esprit peut-être plus « village ». Notre ville se transforme et vous le savez, nous sommes les premiers à regretter une certaine forme d'urbanisation massive menée sans concertation particulière. Nous nous opposons aux ventes de terrains municipaux au privé et proposons le développement de services publics et de maisons de quartiers. La fin d'année approche à grands pas, et avec elle, son lot de traditions. Parmi nous, certaines et certains fêtent Noël, d'autres non. Certaines et certains seront en famille et d'autres non. C'est peut-être un moment opportun de nous demander quels sont les gestes que nous pouvons faire, à notre échelle, pour améliorer notre quotidien et ceux des personnes qui nous entourent : nos proches, nos voisines et nos voisins, nos commerçantes et commerçants. Un sourire, une attention, un service rendu, un peu de temps donné. Certaines et certains d'entre nous sont dans des situations de détresse. Dans ce cas, un premier service à soi-même peut être de demander de l'aide. Notre ville est heureusement accompagnée par le CCAS et par de nombreuses associations de solidarité, dont vous pouvez trouver la liste sur le site de la Ville, ainsi que d'autres partenaires institutionnels.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'année prochaine, où une fois de plus, nous vous proposerons de nous retrouver, de construire des propositions, d'agir, via notamment les projets votés au budget participatif, d'interpeller les conseillers municipaux majoritaires sur les sujets qui vous semblent prioritaires, ainsi qu'à nous : solidarité, services de proximité, santé, circulation, éducation, délinquance, urbanisation, commerces...

Par ailleurs, par cette tribune, nous vous informons du départ de Catherine Londadjim, n°3 de notre liste, du Conseil Municipal. Saint-Cyrienne investie dans le milieu associatif, les relations tendues avec l'équipe majoritaire et un profond désaccord sur la politique budgétaire menée par la ville, l'ont menée à la démission de son mandat d'élue. Elle reste active dans notre mouvement et continuera à faire bénéficier de son expérience les élus de Saint-Cyr-l'École en commun. Elle nous explique les raisons de son départ sur notre site web.

Elle sera remplacée par Nicolas Farré, que nous accueillerons avec grand plaisir.

Excellente fin d'année, à bientôt ! Lydie Dulongpont, Matthieu Mirleau, Mehdi Belkacem, Armelle Agneray, Christophe Caproni, Marie Litwinowicz



MOBILITÉS DOUCES À SAINT-CYR-L'ÉCOLE

- DERNIERS JOURS POUR PARTICIPER ! -



GRANDE CONSULTATION CITOYENNE
JUSQU'AU 17 DÉCEMBRE 2021

PARTICIPEZ SUR WWW.SAINTCYR78.FR/MOBILITES-DOUCES,
EN FLASHANT CE QR CODE OU DIRECTEMENT À L'ACCUEIL
DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA MAISON DE LA FAMILLE .



COURRIER@SAINTCYR78.FR – 01 30 14 82 82



SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Un Noël À SAINT-CYR

LES 11 ET 12 DÉCEMBRE

CALÈCHE, VILLAGE DE NOËL, SPECTACLE ...
RETROUVEZ LE PROGRAMME SUR WWW.SAINTCYR78.FR



TÉL. : 01 30 14 82 82 - EVENTEMENTS@SAINTCYR78.FR